



Be Right™

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 05-mars-2017

Date de révision 12-déc.-2024

Version 4.999999

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Solution digestive pour DCO de gamme 0 à 1500 ppm

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 2125951

Numéro de la fiche signalétique M0376

N° ID/ONU UN3316

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée À l'usage des laboratoires

Utilisations contre-indiquées Utilisation par le consommateur

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur initial du fournisseur

Hach Sales & Service LP. 3020 Gore Road, London, Ontario N5V 4T7 Canada Tel: 1-800-665-7635

Adresse du fabricant

Hach Company, P.O. Box 389, Loveland, CO 80539, USA, +1(970) 669-3050

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300
CANUTEC 613-992-4624

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur - Danger

Mentions de danger

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H340 - Peut induire des anomalies génétiques

H350 - Peut provoquer le cancer

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



Conseils de prudence

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec beaucoup d'eau et de savon

P405 - Garder sous clef

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P284 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P391 - Recueillir le produit répandu
P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Toxicité aiguë inconnue

0.001 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)
- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

Autres dangers connus

Non applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable

Mélange

Famille chimique

Mélange.

Nature chimique

Solution aqueuse d'acides et de sels inorganiques.

Nom chimique	Synonymes	No. CAS	Gamme de pourcentage	Protection des RCC	Unités	HMIRA #
Acide sulfurique	Huile de vitriol	7664-93-9	80 - 90%	-	g	-
Acide sulfurique, sel de mercure (II)	Sulfate mercurique Sulfate de mercure (II)	7783-35-9	<1%	-	g	-
Acide sulfurique, sel de disilver (1)	Sulfuric acid, disilver salt	10294-26-5	<1%	-	g	-
Trioxyde de chrome	Chromium (IV) Oxide	1333-82-0	<1%	-	g	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la

victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire. Peut causer une réaction respiratoire allergique. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Consulter immédiatement un médecin. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Peut produire une réaction allergique.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Sensation de brûlure. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut être inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de soufre. Oxydes de chrome. Mercure.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

WHMIS préavis	Seules les personnes qualifiées pour répondre à une urgence impliquant des substances dangereuses doivent répondre à un déversement impliquant des produits chimiques. Voir la section 13, Instructions particulières pour l'élimination.
Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Attention! Matière corrosive. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
Autres informations	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Procurer une ventilation par extraction aux points d'émission. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conservé hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.
---------------------------------	---

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta OEL	Colombie-Britannique OEL	Manitoba OEL	Nouveau-Brunswick OEL	Terre-Neuve et Labrador OEL
Acide sulfurique 80 - 90%	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³
Acide sulfurique, sel de mercure (II) <1%	TWA: 0.025 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.025 mg/m ³ SKN* R	TWA: 0.025 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.025 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.025 mg/m ³ SKN*
Acide sulfurique, sel de disilver (1) <1%	TWA: 0.01 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³ STEL: 0.03 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³
Trioxyde de chrome <1%	TWA: 0.05 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³	RSP+ TWA: 0.025 mg/m ³ STEL: 0.1 mg/m ³ Ceiling: 0.1 mg/m ³ SKN* SKN+	TWA: 0.0002 mg/m ³ STEL: 0.0005 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.05 mg/m ³	RSP+ TWA: 0.0002 mg/m ³ STEL: 0.0005 mg/m ³ SKN* SKN+

Nom chimique	Territoires du Nord-OEL	Nouvelle-Écosse OEL	Nunavut OEL	TWA - Ontario	Prince-Édouard OEL
Acide sulfurique 80 - 90%	TWA: 0.2 mg/m ³ STEL: 0.6 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ STEL: 0.6 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³
Acide sulfurique, sel de mercure (II) <1%	TWA: 0.025 mg/m ³ STEL: 0.075 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.025 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.025 mg/m ³ STEL: 0.075 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.025 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.025 mg/m ³
Acide sulfurique, sel de disilver (1) <1%	TWA: 0.01 mg/m ³ STEL: 0.03 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³ STEL: 0.03 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³
Trioxyde de chrome <1%	TWA: 0.05 mg/m ³ STEL: 0.15 mg/m ³	RSP+ STEL: 0.0005 mg/m ³ TWA: 0.0002 mg/m ³ SKN* SKN+	TWA: 0.05 mg/m ³ STEL: 0.15 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	STEL: 0.0005 mg/m ³ TWA: 0.0002 mg/m ³

Nom chimique	Québec OEL	Saskatchewan OEL	Yukon OEL
Acide sulfurique 80 - 90%	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ STEL: 0.6 mg/m ³	STEL: 1 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³
Acide sulfurique, sel de mercure (II) <1%	TWA: 0.025 mg/m ³ SKN*	TWA: 0.025 mg/m ³ STEL: 0.075 mg/m ³ SKN*	NDF
Acide sulfurique, sel de disilver (1) <1%	TWA: 0.01 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³ STEL: 0.03 mg/m ³	STEL: 0.03 mg/m ³ TWA: 0.01 mg/m ³
Trioxyde de chrome <1%	TWA: 0.005 mg/m ³ SKN* SKN+	TWA: 0.05 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³ STEL: 0.15 mg/m ³ STEL: 1.5 mg/m ³	STEL: 0.1 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Acide sulfurique 80 - 90%	TWA: 0.2 mg/m ³ thoracic particulate matter	TWA: 1 mg/m ³ (vacated) TWA: 1 mg/m ³	IDLH: 15 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³
Acide sulfurique, sel de mercure (II) <1%	TWA: 0.025 mg/m ³ Hg Sk*	(vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³	IDLH: 10 mg/m ³ Hg Ceiling: 0.1 mg/m ³ Hg TWA: 0.05 mg/m ³ except Organo alkyls Hg vapor
Acide sulfurique, sel de disilver (1)	TWA: 0.01 mg/m ³ Ag	TWA: 0.01 mg/m ³	IDLH: 10 mg/m ³ Ag

<1%		(vacated) TWA: 0.01 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³ Ag
Trioxyde de chrome <1%	TWA: 0.0002 mg/m ³ Cr(VI) inhalable particulate matter STEL: 0.0005 mg/m ³ Cr(VI) inhalable particulate matter Sk* dermal sensitizer;respiratory sensitizer	TWA: 5 µg/m ³ (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³ Ceiling: 0.1 mg/m ³	IDLH: 15 mg/m ³ Cr(VI) TWA: 0.0002 mg/m ³ Cr

Légende

Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation. Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné selon la concentration et la quantité de la substance dangereuse dans le milieu de travail particulier.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Des crèmes barrières peuvent aider à protéger les parties protégées de la peau. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et au standard EN 374-1:2016 qui en dérive.

Protection des yeux/du visage

Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques.

Considérations générales sur l'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau.

Risques thermiques

Aucun dans des conditions normales de traitement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect

solution trouble

Couleur

Orange clair

Odeur

Inodore

Seuil olfactif

Non applicable

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Masse moléculaire	Non applicable	
pH	< 0.5	@ 20 °C
Point de fusion/point de congélation	4 °C / 39.2 °F	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	~ 300 °C / 572 °F	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	1.725 mm Hg / 0.23 kPa à 25 °C / 77 °F	
Densité de vapeur relative	0.03	
Specific gravity - VALUE 1	1.78	
Coefficient de partage	Non applicable	
Carbon-sol de l'eau organiques Coefficient de partage	Non applicable	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	~ 2.499 cP (mPa s) à 20 °C / 68 °F	
Viscosité cinématique	~ 1.404 cSt (mm ² /s) à 20 °C / 68 °F	

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau

<u>Classement de la solubilité de l'eau</u>	<u>Solubilité dans l'eau</u>	<u>Hydrosolubilité Température</u>
Complètement soluble	> 10000 mg/L	25 °C / 77 °F

Solubilité dans d'autres solvants

<u>Nom chimique</u>	<u>Classement de solubilité</u>	<u>Solubilité</u>	<u>Solubilité Température</u>
Aucune n" a été signalée	Aucun renseignement disponible	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible

Autres renseignements

Corrosifs pour les métaux

Classée comme corrosive pour le métal selon les critères du SGH

La vitesse de corrosion de l'acier

4.88 mm/yr / 0.19 in/yr

La vitesse de corrosion de l'aluminium

55.4 mm/yr / 2.18 in/yr

Volatile contenu en composés organiques (VOC)

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Teneur en composés organiques volatils (COV)</u>	<u>CAA (Loi sur la qualité de l'air)</u>
Acide sulfurique	7664-93-9	Aucune donnée disponible	-
Acide sulfurique, sel de mercure (II)	7783-35-9	Non applicable	-
Acide sulfurique, sel de disilver (1)	10294-26-5	Aucune donnée disponible	-
Trioxyde de chrome	1333-82-0	Non applicable	-

Propriétés explosives

Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair	Aucune donnée disponible
----------------	--------------------------

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

Masse volumique apparente

Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non applicable. Corrosif pour les métaux.

Stabilité chimique

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Risques de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Conditions à éviter Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

Matières incompatibles

Matières incompatibles Agent oxydant. Acides. Bases.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Corrosif par inhalation. L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pendant plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un
------------	--

essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact avec les yeux

Provoque des brûlures. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Toxique par contact cutané. Corrosif. Provoque de graves brûlures. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Ingestion

Provoque des brûlures. L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut entraîner des effets supplémentaires inscrits sous « Inhalation ».

Symptômes

Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante. Des symptômes de réaction allergique peuvent inclure des éruptions, des démangeaisons, un gonflement, une difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des vertiges, des étourdissements, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires et des rougeurs (visage et cou). Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion
Toxique par contact cutané

Mélange

Aucune donnée disponible.

Données de toxicité aiguë Ingrédient

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Oral voie d'exposition

Nom chimique	Type de critère	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Les effets toxicologiques	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique, sel de mercure (II) (<1%) CAS#: 7783-35-9	Aucune n'a été signalée	Estimé	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	Aucun renseignement disponible
Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	Rat DL ₅₀	> 5000 mg/kg	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	Aucun renseignement disponible
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	Rat DL ₅₀	52 mg/kg	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	ERMA

Voie cutanée d'exposition

Nom chimique	Type de critère	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Les effets toxicologiques	Références documentaires et sources de données
--------------	-----------------	---------------------	--------------------	---------------------------	--

					principales
Acide sulfurique, sel de mercure (II) (<1%) CAS#: 7783-35-9	Aucune n'a été signalée	Estimé	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	Aucun renseignement disponible
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	Rat DL ₅₀	55 mg/kg	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	ERMA

Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition

Nom chimique	Type de critère	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Les effets toxicologiques	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique, sel de mercure (II) (<1%) CAS#: 7783-35-9	Aucune n'a été signalée	Estimé	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	Aucun renseignement disponible
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	Rat CL50	0.217 mg/L	4 heures	Aucune n'a été signalée	ERMA

Inhalation (vapeur) Route d'exposition

Toxicité aiguë inconnue

0.001 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)
- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 0.001 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

Toxicité Aiguë Estimations

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	614.27
ETAmél (cutané)	614.40
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	5.8274
ETAmél (inhalation-vapeur)	Aucun renseignement disponible
ETAmél (inhalation-gaz)	Aucun renseignement disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Mélange

Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée Ingrédient / données Irritation

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèces	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Résultats	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique	Expérience	Humain	Aucune n'a	Aucune n'a	Corrosif pour la peau	HSDB

(80 - 90%) CAS#: 7664-93-9	humaine existante		été signalée	été signalée		
Acide sulfurique, sel de mercure (II) (<1%) CAS#: 7783-35-9	Expérience humaine existante	Humain	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	Irritation de la peau	GESTIS
Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	Test standard de Draize	Lapin	500 mg	4 heures	Pas corrosif ou irritant pour la peau	ECHA
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	United States Department of Transportation (DOT) Corrosion test	Lapin	500 mg	30 minutes	Corrosif pour la peau	ECHA

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

Mélange

Aucune donnée disponible.

Domages Ingrédient Yeux Données

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèces	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Résultats	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique (80 - 90%) CAS#: 7664-93-9	Expérience humaine existante	Humain	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	Corrosif pour le yeux	HSDB
Acide sulfurique, sel de mercure (II) (<1%) CAS#: 7783-35-9	Expérience humaine existante	Humain	Aucune n'a été signalée	Aucune n'a été signalée	Irritant pour les yeux	GESTIS
Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	Test standard de Draize	Lapin	180 mg	Aucune n'a été signalée	Corrosif pour le yeux	ECHA
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	Test standard de Draize	Lapin	50 mg	7 jours	Corrosif pour le yeux	ECHA

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mélange

Aucune donnée disponible.

Données de sensibilisation Ingrédient

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Sensibilisation de la peau itinéraire

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèces	Résultats	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique, sel	<i>in vivo</i> Assay	Cobaye	Non confirmé pour être un	ECHA

de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5			sensibilisant cutané	
--	--	--	----------------------	--

STOT - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange

Aucune donnée disponible.

Ingrédient Données spécifiques sur l'exposition individuelle aux toxicités organiques

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Inhalation (vapeur) Route d'exposition

Nom chimique	Type de critère	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Les effets toxicologiques	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique (80 - 90%) CAS#: 7664-93-9	Humain TD _{Lo}	0.144 mg/L	5 minutes	Poumons, Thorax ou Respiration Dyspnée	RTECS

STOT - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange

Aucune donnée disponible.

Ingrédient Toxicité spécifique d'organe cible Répéter les données d'exposition

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Oral voie d'exposition

Nom chimique	Type de critère	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Les effets toxicologiques	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	Rat LD	> 2000 mg/kg	14 jours	Aucun effet toxicologique observé	ECHA

Inhalation (vapeur) Route d'exposition

Nom chimique	Type de critère	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Les effets toxicologiques	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique (80 - 90%) CAS#: 7664-93-9	Humain TC _{Lo}	0.003 mg/L	168 jours	locomoteur Les changements dans les dents et les structures portantes	RTECS

Cancérogénicité

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Contient un carcinogène connu ou suspecté.

Mélange

Aucune donnée disponible.

Des données de cancérogénicité Ingrédient

Aucune donnée disponible.

Nom chimique	No. CAS	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Acide sulfurique	7664-93-9	A2	Group 1	Known	X
Acide sulfurique, sel de mercure (II)	7783-35-9	-	Group 3	-	-
Acide sulfurique, sel de disilver (1)	10294-26-5	-	-	-	-
Trioxyde de chrome	1333-82-0	A1	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)	A2 - cancérigène suspecté pour l'être humain A1 - cancérigène connu pour l'être humain
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)	Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérigénicité chez les humains
NTP (programme national de toxicologie)	Connu - cancérigène connu
OSHA	X - Présent

Mutagenicité sur les cellules germinales

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Contient un mutagène connu ou suspecté. Le tableau ci-dessous indique les ingrédients qui excèdent le seuil limite considéré comme pertinent et qui sont inscrits comme mutagènes.

Des Données de Mutagenicite sur les Cellules Germinales invitro **Produit**

Aucune donnée disponible.

Des Données de Mutagenicite sur les Cellules Germinales invitro **Ingrédient**

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Nom chimique	Tester	Cellule Souche	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Résultats	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique (80 - 90%) CAS#: 7664-93-9	analyse cytogénétique	ovaire de hamster	4 mmol/L	Aucune n'a été signalée	Résultat de test positif pour la mutagenicité	Aucun renseignement disponible
Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	Mutation dans les cellules somatiques mammifères	lymphocyte humain	.08 mg/L	3 heures	Négatif	ECHA
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	transformation morphologique	fibroblaste humain	100 nmol/L	Aucune n'a été signalée	Résultat de test positif pour la mutagenicité	RTECS

Des Données de Mutagenicite sur les Cellules Germinales invivo **Produit**

Aucune donnée disponible.

Des Données de Mutagenicite sur les Cellules Germinales invivo **Ingrédient**

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Le tableau ci-dessous indique les ingrédients qui excèdent le seuil limite considéré comme pertinent et qui sont inscrits comme agents toxiques pour la reproduction.

Mélange

Aucune donnée disponible.

Ingrédient toxicité pour la reproduction de données

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Inhalation (vapeur) Route d'exposition

Nom chimique	Type de critère	A rapporté une dose	Durée d'exposition	Les effets toxicologiques	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique (80 - 90%) CAS#: 7664-93-9	Lapin TC _{Lo}	0.02 mg/L	7 heures	Malformations spécifiques du développement Système musculo-squelettique	Aucun renseignement disponible

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin selon DOT.

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue

0.001 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu.

Mélange

Toxicité aquatique aiguë

Aucune donnée disponible.

Toxicité aquatique chronique

Aucune donnée disponible.

Substance

Toxicité aquatique aiguë

Les données des essais rapportés ci-dessous.

Poissons

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèces	Type de critère	A rapporté une dose	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	96 heures	<i>Pimephales promelas</i>	CL50	0.0012 mg/L	ECHA
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	96 heures	<i>Tilapia mossambica</i>	CL50	21.05 mg/L	GESTIS

Crustacés

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèces	Type de critère	A rapporté une dose	Références documentaires et sources de données principales
--------------	--------------------	---------	-----------------	---------------------	--

Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	48 heures	<i>Daphnia magna</i>	CL50	0.00022 mg/L	ECHA
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	48 heures	<i>Daphnia magna</i>	EC ₅₀	0.162 mg/L	GESTIS

Toxicité aquatique chronique

Aucune donnée disponible.

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèces	Type de critère	A rapporté une dose	Références documentaires et sources de données principales
Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	7 jours	<i>Ceriodaphnia dubia</i>	EC ₁₀	0.00248 mg/L	EPA

**Canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) - Liste intérieure des substances (LIS):
les substances dangereuses pour l'environnement catégorisations**

Nom chimique	Catégorie	Persistant	Bioaccumulation	Intrinsèquement toxique pour les organismes aquatiques
Acide sulfurique, sel de mercure (II) (<1%) CAS#: 7783-35-9	Inorganiques	Oui	Non	Oui
Acide sulfurique, sel de disilver (1) (<1%) CAS#: 10294-26-5	Inorganiques	Oui	Non	Oui
Trioxyde de chrome (<1%) CAS#: 1333-82-0	Inorganiques	Oui	Non	Oui

Persistance et dégradation

Mélange

Aucune donnée disponible.

Mélange

Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage

Non applicable

Mobilité

Carbon-sol de l'eau organiques Coefficient de partage

Non applicable

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transports Canada

N° ID/ONU	UN3316
Nom officiel d'expédition	TROUSSE CHIMIQUE
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Polluant marin	Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin selon DOT.
Désignation	UN3316, TROUSSE CHIMIQUE, 9, Polluant marin
Numéro du guide des mesures d'urgence	171

TMD

N° ID/ONU	UN3316
Nom officiel d'expédition	TROUSSE CHIMIQUE
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin grave selon le TMD.
Désignation	UN3316, TROUSSE CHIMIQUE, 9, II

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3316
Nom officiel d'expédition	Chemical kit
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Code ERG	9L

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3316
Nom officiel d'expédition	CHEMICAL KIT
Classe (s) de danger relatives au transport	9
EmS-N°	F-A, S-P
Dispositions particulières	251, 340
Polluant marin	Cette substance satisfait la définition de polluant marin

Renseignements complémentaires

Il y a une possibilité que ce produit pourrait être contenu dans un ensemble de réactifs ou un kit composé de différentes matières dangereuses compatibles. Si l'article est pas dans un ensemble réactif ou kit, la classification donnée ci-dessus est applic
Si l'article fait partie d'une trousse de réactifs de la classification changerait à ce qui suit:
UN3316 Trousse chimique, classe de danger 9, groupe d'emballage II ou III.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Informations sur le réglementation

inventaires nationaux

LIS/LES Est conforme à (aux)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)
ENCS Est conforme à (aux)
IECSC Est conforme à (aux)
KECI Est conforme à (aux)
PICCS Est conforme à (aux)
TCSI Est conforme à (aux)
AICS Est conforme à (aux)
NZIoC Est conforme à (aux)

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

TCSI - Substances chimiques Taiwan Inventaire

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

Canada - CEPA - produits contenant du mercure

Nom chimique	Canada - CEPA - produits contenant du mercure
Acide sulfurique, sel de mercure (II) CAS#: 7783-35-9	S'applique

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam

Nom chimique	Produits chimiques soumis au consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)
Acide sulfurique, sel de mercure (II) - 7783-35-9	X

16. AUTRES INFORMATIONS

Commentaires spéciaux

Ce produit contient du mercure et peut être soumis à des exigences de rapports et de tenue de documents

NFPA et SIMD Classifications

NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Propriétés physiques et chimiques
	3	- 0	- 0	-
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	-	- 0	- 0	

	2 - *			- X
--	----------	--	--	-----

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ACGIH	ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
ATSDR	ATSDR (Agence pour les substances toxiques et les maladies)
CCRIS	CCRIS (Chemical Carcinogenesis système d'information de recherche)
CDC	CDC (Centre de contrôle des maladies)
CEPA	CEPA (Agence Canadienne de Protection de L'environnement)
CICAD	CICAD (Documents d'évaluation Concise International Chemical)
ECHA	ECHA (L'agence européenne des produits chimiques)
EEA	AEE (Agence européenne pour l'environnement)
EPA	Agence de protection de l'environnement
ERMA	ERMA (L'autorité de gestion des risques de l'environnement de la Nouvelle-Zélande)
ECOSARS	Estimation par ECOSARS v1.11 partie de l'estimation Interface Programmes (EPI) Suite™
FDA	FDA (administration américaine des aliments et drogues)
GESTIS	GESTIS (Système d'information sur les substances dangereuses de l'assurance accident sociale allemande)
HSDB	HSDB (Banque de données sur les substances dangereuses)
INERIS	INERIS (l'environnement national et Risques Industriels Institut)
IPCS INCHEM	IPCS INCHEM (Programme international sur la sécurité chimique)
IUCLID	IUCLID (La base de données internationale sur les informations chimiques)
NITE	Japon Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
NIH	NIH (National Institutes of Health)
NIOSH	NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
LOLI	LOLI (Liste des listes - Une base de données internationale des produits chimiques de la réglementation)
NDF	Aucune donnée disponible
NICNAS	Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH IDLH	Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
PEEN	PEEN (Pan European Réseau écologique)
RTECS	RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)
SIDS	SIDS (Screening Information Dataset) for High Volume Chemicals
SYKE	L'Institut finlandais de l'environnement (SYKE)
USDA	USDA (département de l'agriculture des États-Unis)
USDC	USDC (United States Department of Commerce)
WHO	OMS (Organisation mondiale de la santé)

Légende - Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
MAC	MAC	Valeur plafond	Valeur plafond
X	Inscrit(e)	Libérées	Ces valeurs ont pas de statut officiel. Les seuls niveaux de liaison des contaminants sont ceux qui figurent dans la finale OSHA PEL. Ces listes sont à des fins de référence seulement. S'il vous plaît noter que certains règlements de l'État de référence de ces " libérés " les limites d'exposition dans leurs règlements de l'État.
SKN*	Désignation de la peau	SKN+	Sensibilisation de la peau
RSP	Sensibilisation des voies respiratoires	**	Désignation de danger

C Cancérogène R Substance toxique pour la reproduction
M Mutagène

Préparée par Hach Produit Service de la conformité

Date d'émission 05-mars-2017

Date de révision 12-déc.-2024

Note de révision
Aucun

Avis de non-responsabilité

RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR: Chaque utilisateur doit lire et comprendre ces informations et les incorporer dans les programmes de sécurité du site conformément aux normes et règlements applicables de communication des risques.

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS EST BASÉ SUR DES DONNÉES JUGÉES EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE EST EXPLICITE OU IMPLICITE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNEES OU LES RESULTATS OBTENUS LORS DE SON UTILISATION.

HACH COMPANY ©2024

Fin de la fiche signalétique